

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
800 Burrard Street, Room 219  
800, rue Burrard, pièce 219  
Vancouver, BC V6Z 0B9  
Bid Fax: (604) 775-7526

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada -  
Pacific Region  
219 - 800 Burrard Street  
800, rue Burrard, pièce 219  
Vancouver, BC V6Z 0B9

<b>Title - Sujet</b> Lease of Production Printer by Stat	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 45045-130119/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 000002476	<b>Date</b> 2014-11-26
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$VAN-576-7353	
<b>File No. - N° de dossier</b> VAN-4-37178 (576)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-12-09</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Sobhee, Sachin	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> van576
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (604) 775-7022 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (604) 775-7526
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

La présente modification a pour but de répondre à des questions des soumissionnaires et de prolonger la date de clôture au **9 décembre 2014**.

### Questions and Réponses

**Q1)** La réponse donnée dans la modification a permis de régler la question du volume moyen par mois et souligne le fait que le recensement peut également avoir une incidence sur le volume moyen, mais il n'en reste pas moins que les spécifications relatives à l'alimentation en papier dans l'énoncé des travaux n° 8 ne précisent que l'obligation d'offrir une alimentation en papier minimale de 2 500 feuilles pour un bac, et d'un minimum de 500 feuilles dans chacun des autres bacs. Comme nous le mentionnons dans notre question initiale, en supposant que différentes sortes de papier sont placées dans les quatre bacs, le plus grand nombre de feuilles qu'il est possible d'imprimer avant de devoir arrêter serait 2 500, ce qui est EN DEÇÀ de la capacité minimale de sortie obligatoire que nous demandons. Même si vous mettiez la même sorte de papier dans deux bacs et que vous utilisiez une fonction de changement automatique de bac, vous ne pourriez tout de même imprimer que 3 000 feuilles avant l'arrêt de l'opération, ce qui correspondrait à la capacité de sortie de 3 000 feuilles que nous demandons. Nous croyons que l'avantage fonctionnel limité créé par une capacité de sortie de 4 500 feuilles combiné aux économies financières réalisées en acceptant un bac de 3 000 feuilles devrait être revu.

**Q2)** À la page 30, point 3G et à la page 31, point 9 : Pour le type d'appareil que vous avez décrit dans cette DP, et selon les normes de l'industrie, nous croyons que le Canada pourrait obtenir un plus large éventail de fournisseurs et de solutions en réduisant les exigences relatives à la capacité de sortie à un minimum de 3 500 feuilles. Nous vous demandons respectueusement de modifier la capacité de sortie à au moins 3 500 feuilles afin de réduire le coût de l'appareil proposé.

**R1) & R2)** Pour faire suite à la modification n° 1, nous aimerions préciser qu'il s'agit d'une capacité d'**au moins 4 500 feuilles** de papier bond de 20 lb au total. Par exemple, si le finisseur de sortie compte trois bacs, c'est le nombre total de feuilles non reliées qui doit être d'au moins 4 500 feuilles. La Couronne maintient fermement ces exigences.

**Q3)** À la page 31, point 8 : Pour un appareil comme celui que vous avez décrit dans la DP, et selon les normes de l'industrie, nous croyons que le Canada pourrait obtenir un plus large éventail de fournisseurs et diminuer le coût de la solution en réduisant les exigences relatives à la capacité d'alimentation à un minimum de 3 500 feuilles. Nous vous demandons respectueusement de modifier la capacité d'alimentation à au moins 3 500 feuilles afin de réduire le coût de l'appareil proposé. Nous vous demandons également, si possible, de faire de la capacité d'alimentation de 4 000 feuilles un critère coté.

**Q4)** À la page 31, point 8 : Pour un appareil comme celui que vous avez décrit dans la DP, et selon les normes de l'industrie, nous croyons que le Canada pourrait obtenir un plus large éventail de fournisseurs et de solutions en réduisant les exigences relatives au bac de grande capacité à un minimum de 2 000 feuilles. Nous vous demandons respectueusement de modifier l'exigence relative au bac de grande capacité à un minimum de 2 000 feuilles afin de réduire le coût de l'appareil proposé.

**R3) & R4)** En ce qui concerne la réduction des capacités d'alimentation et de sortie, nous aimerions préciser que cette imprimante est requise pour un environnement de production. La réduction des capacités d'alimentation et de sortie aurait une incidence sur la production. La Couronne maintient fermement ces exigences.

---

**Q5)** À la page 24, point A4, le Canada décrit quel soutien il fournira. Peut-on présumer que le Canada assumera les coûts et les exigences en matière d'électricité et de réseau précisées par le fournisseur?

**R5)** En ce qui concerne le soutien offert par la Couronne au soumissionnaire retenu, on peut raisonnablement présumer que, avec l'accès à nos installations, les besoins en électricité du fournisseur seront couverts pour lui permettre d'accomplir ses tâches d'entretien. Veuillez noter que pour des raisons de sécurité, la Couronne n'autorisera aucun accès au réseau interne ni aucun accès complet à quelque fournisseur que ce soit.

**Q6)** À la page 30, point 3F : Afin de maximiser l'uniformité des couleurs et le rendement, le calibrage de l'imprimante devrait-il être automatisé?

**Q7)** À la page 30, point 3F : Afin de maximiser l'uniformité des couleurs et le rendement, le calibrage devrait-il être spectral? Cette mesure améliorerait grandement la qualité des couleurs.

**R6) & R7)** En ce qui concerne le calibrage (questions n° 6 et 7), il est essentiel que l'imprimante couleur soit dotée d'une fonction de calibrage automatique. Cela permet de veiller à ce que l'imprimante soit conforme aux normes de l'industrie. Il est aussi très important que l'imprimante puisse être calibrée en fonction du serveur d'impression au moyen du calibrage spectral afin d'assurer l'uniformité, le rendement et surtout la qualité.

**Q8)** À la page 30, point 3a : Afin de maximiser le rendement, la Couronne considérerait-elle comme un critère coté la vitesse de 100 pages par minute sur tous les types de papier?

**R8)** L'exigence de 100 pages par minute sur tous les types de papier limiterait l'éventail de fournisseurs et serait bien supérieure aux besoins de la Couronne.

**Q9)** À la page 31, point 11i : La Couronne accepterait-elle un numériseur à plat spécialisé relié à l'imprimante par le réseau?

**R9)** La Couronne a besoin d'un numériseur à plat spécialisé qui est soit intégré à l'imprimante, soit relié par le réseau, pourvu qu'il offre une résolution de 600 x 600 ppp et qu'il accepte le format 11 x 17.

**LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DE LA DDP RESTENT INCHANGÉES.**